

Chapitre 1 – Peuplement et dynamique démographique à l'échelle nationale

Frédéric SANDRON

1.1 – Dynamique de la population tunisienne au XX^e siècle

Au cours des siècles, l'effectif de la population tunisienne a été soumis à de fortes fluctuations au gré des civilisations et des fléaux naturels. Au XIX^e siècle, ces fléaux avaient encore pour noms « peste » et « choléra ». La population y était d'autant plus sensible que sa situation était fragilisée par des conditions économiques précaires, renforcées par une fiscalité à ce point contestée qu'elle donna lieu à de nombreuses révoltes sévèrement réprimées. A ces événements vinrent se surajouter les invasions de sauterelles et les épisodes de sécheresse.

Des données de population relativement fiables peuvent être avancées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. À partir des registres d'impôts, on a pu estimer, pour les années 1870, la population à 1,1 million d'habitants répartis entre 500 000 sédentaires et 600 000 nomades, tandis que la population européenne en Tunisie était de l'ordre de 12 500 individus (Ganiage, 1966). Les moins de vingt ans représentent plus de la moitié de la population. On peut parler à cette époque de régime démographique « pré-transitionnel ».

Des travaux ultérieurs (Seklani, 1974) indiquent, à la lumière des résultats des premiers recensements, la probable sous-estimation de la population des années 1870. En fait, les incertitudes sont liées à l'effectif de population dans ces années-là aussi bien qu'à sa dynamique dans les années suivantes. Si l'on en croit les estimations de Batou (1990), la croissance de la population, qui s'annonce dès le début du XIX^e siècle, n'est effective qu'à partir de 1870, après les dernières grandes épidémies de choléra et de typhus de 1867 et 1868. C'est ainsi que, de l'ordre de 1,5 million d'habitants en 1880, l'effectif atteint 1,88 million au recensement de 1921, soit une croissance moyenne annuelle de la population sur la période d'environ 0,6 %, avec probablement une accélération de la croissance au tournant du siècle. Les dénombremens de 1931 et 1936 font apparaître de manière très nette le décollage de la croissance démographique à cette période puisque le taux de croissance annuel moyen est égal à 1,83 % au cours de ces cinq années. C'est peu avant l'Indépendance, au début des années 1950, que le taux de croissance de la population atteindra les 2 %. Jusqu'en 1966, il ne cessera d'augmenter pour atteindre 2,8 % au cours de la période 1956-1966 (tableau 1). La fiabilité des données démographiques s'améliore nettement à partir du recensement de 1966. C'est aussi à partir de cette période qu'ont lieu les premières grandes enquêtes démographiques par sondage à l'échelle nationale.

Entre les recensements de 1966 et 1994, soit presque trente ans, la population tunisienne a quasiment doublé puisqu'elle est passée de 4,5 millions à 8,8 millions d'habitants (tableau 1). Le taux de

croissance annuel moyen enregistré entre chaque période intercensitaire commence à décroître au cours de la dernière décennie. C'est donc au cours de la période 1956-1984 que la population de la Tunisie a connu sa plus forte progression, affichant alors un taux de croissance annuel moyen de 2,55 %.

Tableau 1 – Évolution de la population tunisienne de 1881 à 1994

Année	Effectif (milliers)	Taux de croissance annuel moyen * (%)
1881	1519	
1911	1740	0,46
1921	1874	0,75
1931	2124	1,35
1936	2325	1,83
1946	2800	1,88
1956	3442	2,09
1966	4533	2,79
1975	5588	2,35
1984	6966	2,48
1994	8785	2,35

Sources : Estimations des autorités françaises pour 1881 et 1911, INS, (Recensements) à partir de 1921.

* Calculé pour la période intercensitaire se terminant l'année considérée

La croissance de la population au cours des trente dernières années est le fait de l'accroissement naturel, le solde migratoire ayant joué un rôle négatif sur la croissance globale, ceci étant moins net depuis le milieu des années 1980. La croissance rapide de la population enregistrée à partir des années 1960 est liée en partie à la baisse de la mortalité. De l'ordre de 28 pour mille habitants en 1945, le taux brut de mortalité devient inférieur à 20 pour mille au début des années 1960. C'est surtout au cours de la période 1965-1975 que la baisse est la plus sensible. Il est clair que la mortalité a considérablement régressé puisque l'espérance de vie est passée de 54 ans en 1968 à 71,1 ans en 1995. Aujourd'hui, l'espérance de vie des femmes est de 73,0 ans contre 69,3 ans pour les hommes. Une telle baisse est surtout liée à la forte réduction de la mortalité infantile et juvénile.

En 1992, le taux de mortalité infantile de 44 pour mille naissances vivantes, situait la Tunisie dans la fourchette moyenne de sa catégorie en termes de développement humain, inférieure à la moyenne d'ensemble des pays en développement (60 pour mille), mais assez éloignée des pays industrialisés qui affichaient une valeur de 13 pour mille (PNUD, 1994). En outre, comme de nombreux autres indicateurs démographiques, la mortalité infantile présente de fortes inégalités selon les régions, les catégories sociales ou le degré d'urbanisation.

1.2 – Changements démographiques et évolution structurelle de la population au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

La caractéristique essentielle de la démographie tunisienne est la baisse de la fécondité survenue depuis maintenant quatre décennies. Seul pays du monde arabo-musulman avec l'Égypte à avoir

entrepris une politique de population dès les années 1960, la Tunisie fait figure de précurseur en la matière. Dès son accession à la tête du nouvel État indépendant, en 1956, le Président Bourguiba promulgue le Code du Statut Personnel. Ce dernier abolit la répudiation, la polygamie et instaure un âge minimal au mariage. La politique stricto sensu de planning familial sera mise en place au milieu des années 1960 et deviendra pleinement opérationnelle dans les années 1970.

S'il est toujours difficile de mesurer l'impact de telles mesures sur la baisse de la fécondité, la législation et les infrastructures du planning familial l'ont sans aucun doute favorisée, ne serait-ce qu'en influant les mentalités. Car au-delà de la technique contraceptive, c'est surtout par un recul de l'âge au mariage que la fécondité a chuté à partir des années 1960. En Tunisie, comme dans tous les pays arabes notamment, fécondité se conjugue avec mariage. Les variations de la fécondité générale y sont donc soumises à l'âge d'entrée effective de la vie féconde de la jeune femme. Or, cet âge moyen n'a cessé de reculer depuis 1970, puisqu'il est passé de 20,4 ans en 1970 à 24,3 ans en 1995. Le célibat tardif n'est plus perçu aussi sévèrement qu'auparavant.

La baisse de la fécondité qui s'ensuit a été spectaculaire (tableau 2). En 1995, l'indice synthétique de fécondité était légèrement inférieur à 3 enfants par femme. Il est estimé en 2000 à 2,6.

Tableau 2 – Indice synthétique de la fécondité par périodes quinquennales

Périodes	Indice synthétique de la fécondité
1966-1969	6,8
1970-1974	6,0
1975-1979	5,6
1980-1984	5,0
1985-1989	3,8
1990-1994	3,2

Source : INS, État civil in *Annuaire statistique* 1966 à 1994.

Sous l'impulsion de la baisse de la fécondité et de la mortalité, l'âge moyen de la population est passé de 23,2 ans en 1966 à 26,7 ans en 1994. Toutefois, même si certains démographes commencent à se poser des questions sur le vieillissement de la population, la population tunisienne reste jeune. Selon le recensement de 1994, les moins de vingt ans représentent 45,5 % de l'ensemble de la population contre 8,3 % pour les plus de 60 ans. La population des tranches d'âge actif est aujourd'hui la plus nombreuse (tableau 3).

La pyramide des âges de 1994 illustre le phénomène d'inertie démographique. La pyramide actuelle est encore large à sa base malgré le rétrécissement observé depuis 1975 pour les tranches d'âge des 0–4 ans et des 5–14 ans. La décomposition par classes d'âge selon le milieu indique aussi la plus forte fécondité du milieu rural : Les classes d'âge jeune y sont en proportion plus élevée qu'en milieu urbain (tableau 4).

Tableau 3 – Évolution (%) de la structure de la population

Groupe d'âge	1966	1975	1984	1994
0-4 ans	18,6	16,0	14,6	11,0
5 -14 ans	27,9	27,8	25,1	23,8
15-59 ans	48,0	50,4	53,6	56,9
60 ans et +	48,0	5,8	6,7	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

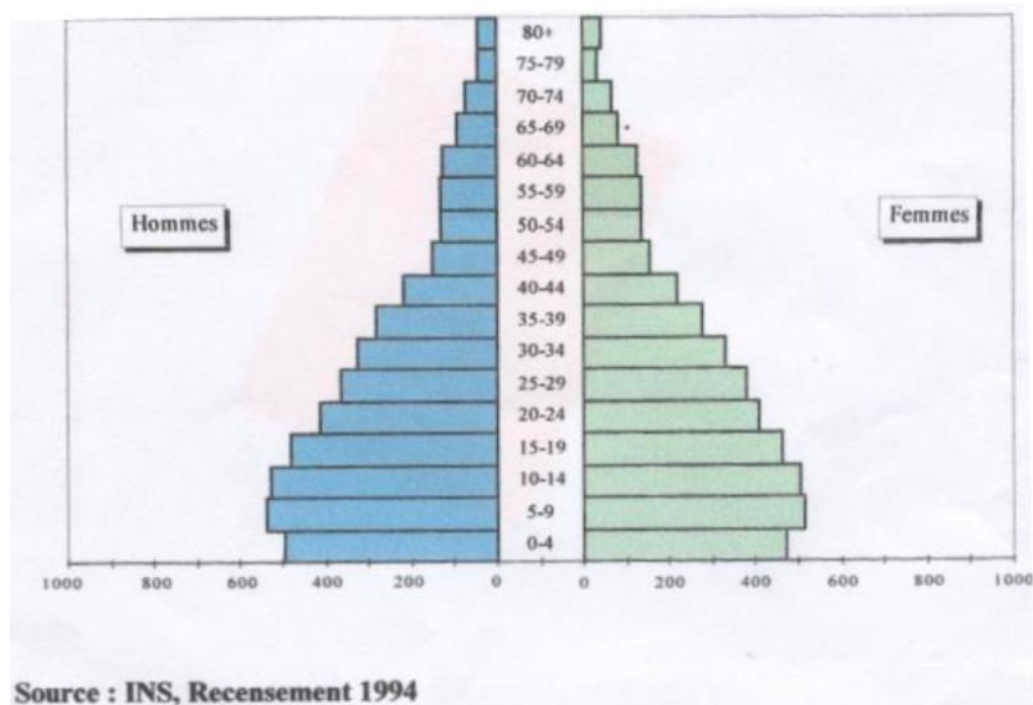
Source : INS, Recensements

Tableau 4 – Structure (%) de la population par groupes d'âges et par milieu en 1994

Groupe d'âge	Milieu communal	Milieu non communal	Total
0-14 ans	32,9	37,8	34,8
15-59 ans	59,1	53,5	56,9
60 ans et plus	8,0	8,8	8,3
Total	100,0	100,1	100,0

Source : INS, Recensement 1994.

Figure 1 – Pyramide des âges de la population tunisienne en 1994
(en milliers d'hab.)



1.3 – Projections de population : 1994-2050

L'institut national de la statistique a effectué en 1996 les projections de la population jusqu'en 2030 (INS, 1996). La population de départ est estimée en 1995 sur la base du recensement de 1994. Les projections donnent les résultats au 1er juillet des années considérées. Pour la migration externe, on considère un solde migratoire nul. Pour la mortalité, un seul scénario est retenu. La série des taux de mortalité infantile et des espérances de vie est construite sur la base des évolutions que les pays développés ont connues. Ce scénario est décrit dans les tableaux 5 et 6.

Tableau 5 – Perspectives d'évolution des taux de mortalité infantile (pour mille) jusqu'en 2030

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Masculin	33,8	26,2	20,3	16,1	13,2	11,2	9,9	9,0
Féminin	27,2	20,9	16,2	12,7	10,4	8,8	7,7	7,0
Ensemble	30,5	23,5	18,2	14,4	11,8	10,0	8,8	8,0

Source : INS (1996)

Tableau 6 – Perspectives d'évolution de l'espérance de vie (en années) jusqu'en 2030

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Hommes	69,5	70,5	71,4	72,0	72,6	73,0	73,4	73,7
Femmes	73,3	74,7	75,8	76,8	77,6	78,4	79,0	79,5
Ensemble	71,4	72,6	73,6	74,4	75,1	75,7	76,2	76,6

Source : INS (1996)

Comme il se doit, toute l'attention est portée sur la fécondité. Celle-ci fait l'objet de quatre scénarios d'évolution distincts :

H1 - baisse plus accélérée de la fécondité d'ici 2005: hypothèse basse (1,60 enfants en 2030).

H2 - baisse modérée de la fécondité d'ici 2010 : hypothèse moyenne (2,1 enfants en 2030)

H3 - baisse lente de la fécondité d'ici 2030 : hypothèse haute (2,1 enfants en 2030)

H4 - fécondité constante (au niveau de 1995) : hypothèse constante

Le tableau 7 synthétise ces quatre scénarios. Signalons que dans les projections régionales et de la population active, ainsi que dans les différents compartiments du IX^e Plan, c'est l'hypothèse H2 qui a été retenue.

Pour effectuer les projections de population jusqu'en 2050, nous prolongerons les hypothèses de l'INS en respectant le mieux possible les principes qui les ont guidées. C'est ainsi que les indices de fécondité seront conservés tels quels entre 2030 et 2050, puisqu'ils correspondent à des seuils démographiques, le seuil de 2,10 étant approximativement celui du remplacement des générations, celui de 1,60 est la valeur atteinte en Europe et qui semble perdurer. Ces valeurs correspondent implicitement à des modèles démographiques post-transitionnels, dont on suppose une certaine

stabilité, au moins sur courte période. L'hypothèse H4 est bien sûr elle aussi prolongée à titre de comparaison extrême (tableau 7).

Tableau 7 – Perspectives d'évolution de l'indice synthétique de fécondité jusqu'en 2030

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
H1 (basse)	2,87	2,41	2,10	1,97	1,85	1,75	1,67	1,60
H2 (moyenne)	2,87	2,53	2,27	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
H3 (haute)	2,87	2,74	2,64	2,52	2,42	2,32	2,21	2,10
H4 (constante)	2,87	2,87	2,87	2,87	2,87	2,87	2,87	2,87

Source : INS (1996)

En s'appuyant sur l'exemple des pays européens, les scénarios de mortalité sont prolongés comme indiqués dans les tableaux 8 et 9. On fait ainsi l'hypothèse que les taux de mortalité infantile et l'espérance de vie atteindront en 2050 des valeurs similaires à celles de l'Europe occidentale contemporaine.

Tableau 8 – Perspectives d'évolution de l'indice synthétique de fécondité 2035-2050
(suite du tableau 7)

	2035	2040	2045	2050
H1 (basse)	1,60	1,60	1,60	1,60
H2 (moyenne)	2,10	2,10	2,10	2,10
H3 (haute)	2,10	2,10	2,10	2,10
H4 (constante)	2,87	2,87	2,87	2,87

Tableau 9 – Perspectives d'évolution des taux de mortalité infantile (pour mille)
2035-2050 (suite du tableau 5)

	2035	2040	2045	2050
Masculin	8,2	7,4	6,7	6,0
Féminin	6,4	5,8	5,4	5,0
Ensemble	7,3	6,6	6,0	5,5

Tableau 10 – Perspectives d'évolution de l'espérance de vie (ans)
2035-2050 (suite du tableau 6)

	2035	2040	2045	2050
Hommes	73,9	74,1	74,2	74,2
Femmes	79,8	79,9	80,0	80,0
Ensemble	76,9	77,0	77,1	77,1

Les résultats de l'évolution de l'effectif de population selon les différentes hypothèses montrent des écarts très marqués (tableau 11). Une fécondité égale à ce qu'elle est aujourd'hui (H4) aboutirait à une population supérieure à 20 millions d'habitants tandis qu'une baisse accélérée de celle-ci (H1) donnerait un maximum de population de 13,3 millions en 2043. Les deux hypothèses moyennes (H2 et H3) aboutissent quant à elles à des effectifs de population totale de 15,2 et 16,6 millions en 2050, soit moins que le doublement de la population de 1995, et ceci en l'espace de 55 ans. Les taux de croissance annuel moyen sur la période considérée sont respectivement de 0,97 % et 1,13 %.

Tableau 11 – Projections de la population tunisienne (1995-2050)
(en millions d'habitants)

	H1	H2	H3	H4
1995	8,9	8,9	8,9	8,9
2000	9,7	9,7	9,7	9,8
2010	11,0	11,1	11,5	11,7
2020	12,1	12,5	13,1	13,8
2030	12,9	13,7	14,6	15,9
2040	13,2	14,7	15,8	18,3
2050	13,1	15,2	16,6	20,7

Sources : INS (1995-2030). Calculs réalisés sous Demproj (2030-2050)

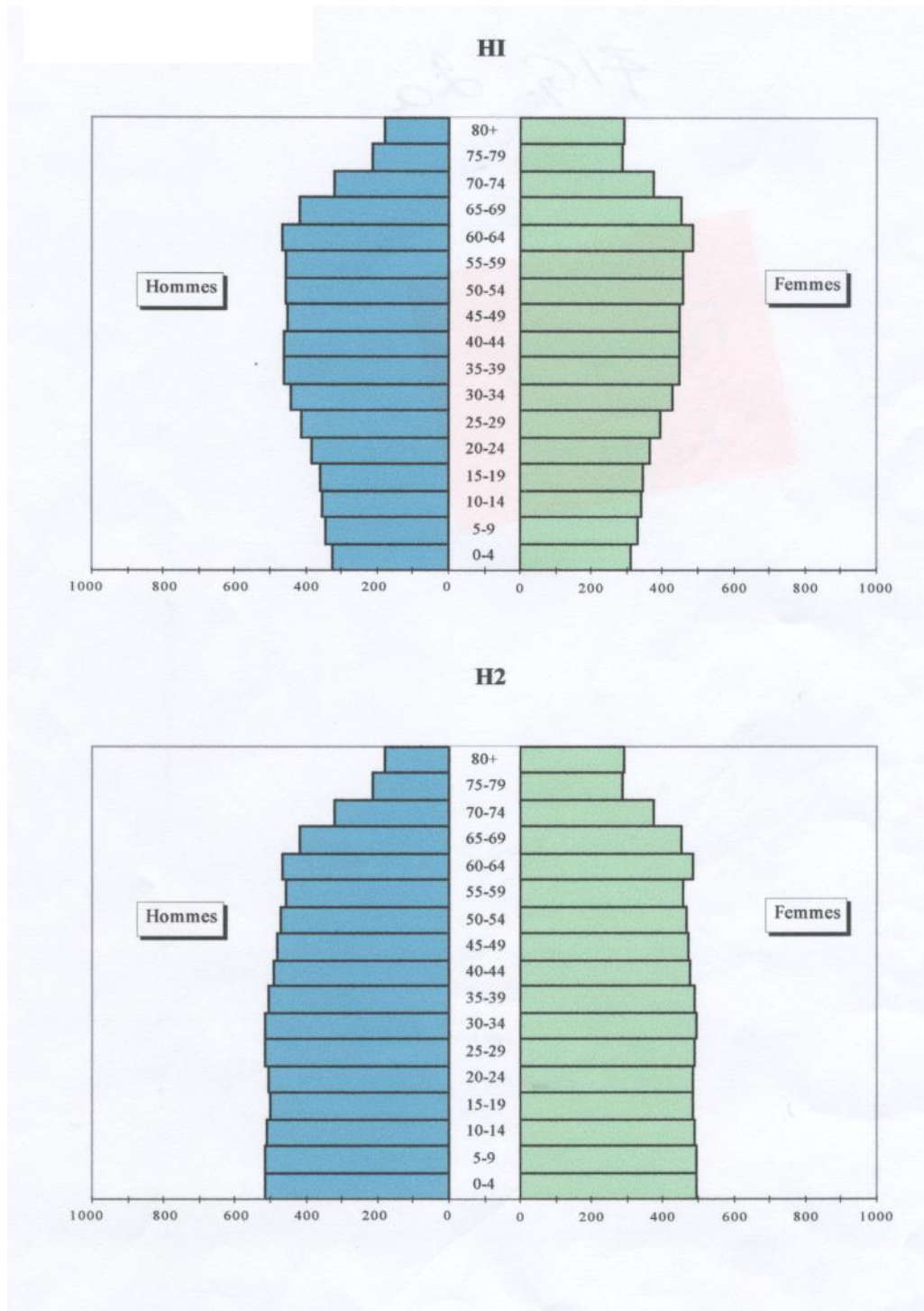
Au-delà des effectifs, les structures par âges sont très diverses selon les hypothèses (tableau 11). A l'horizon 2050, les différences de fécondité aboutissent à des pyramides qui indiquent des formes caractéristiques des régimes démographiques post-transitionnel (H1), à transition très avancée (H2, H3) ou bien en voie de transition (H4).

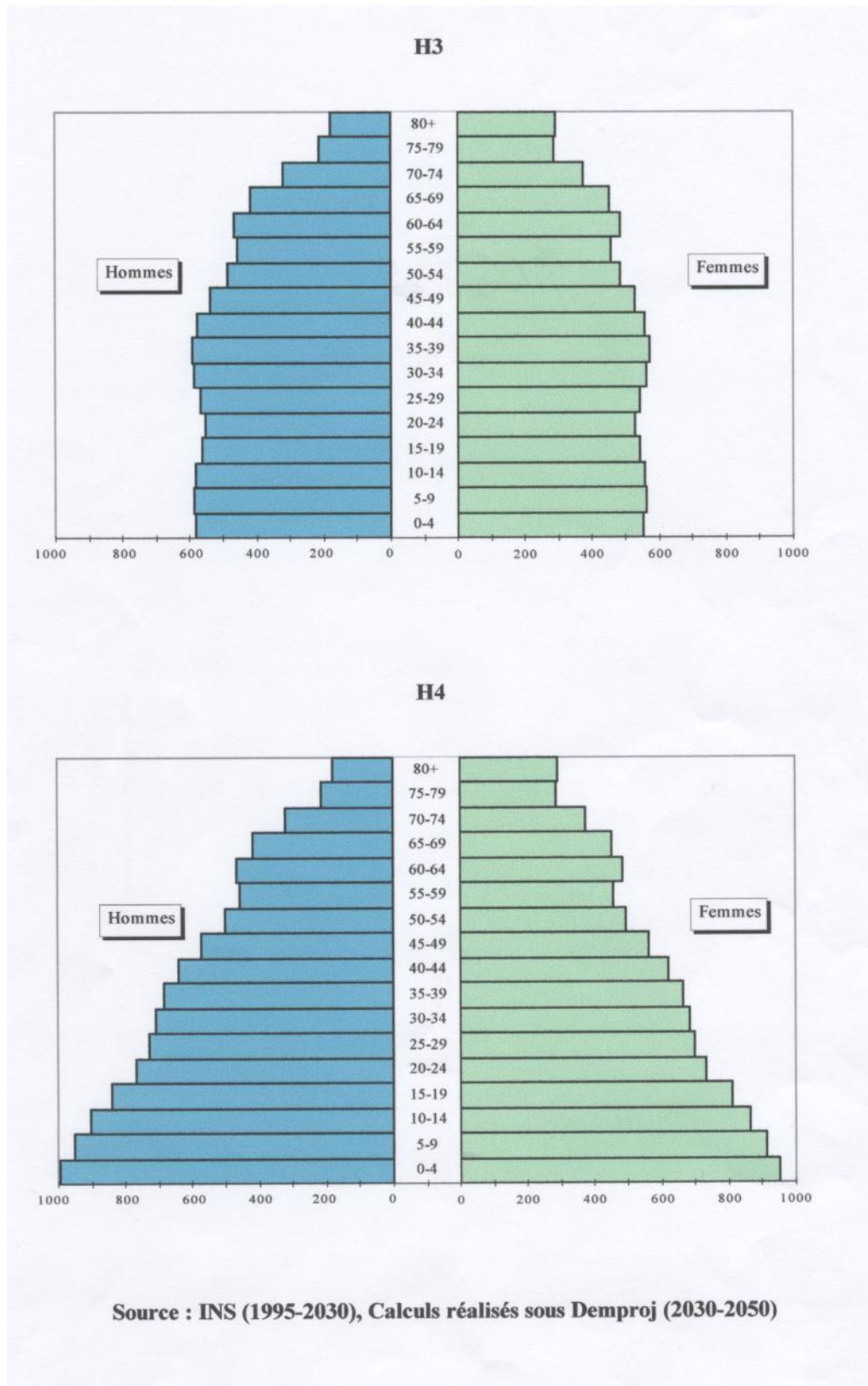
Tableau 12 – Structure (%) des âges en 2050 selon les hypothèses de fécondité

	H1	H2	H3	H4
0-14 ans	15,3	19,7	20,6	26,9
15-64 ans	65,5	63,7	64,2	60,8
65 ans et +	19,2	16,6	15,2	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS (1995-2030). Calculs réalisés sous Demproj (2030-2050)

Figure 2 – Pyramide des âges de la population tunisienne en 2050 selon 4 hypothèses de projection (en milliers d'hab.)





Sandron Frédéric (2006)

Peuplement et dynamique démographique à l'échelle nationale

In : Picouet Michel (dir.), Abaad A., Auclair Laurent, Elloumi M., Lahmar M., Moussa F., Sandron Frédéric, Sghaier M.
Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le cas de la Tunisie

Paris : CICRED, 7-16

ISBN 2-910053-24-5